



LA FISCALITE DU CEDANT FORMATION EN PRESENTIEL

1 Jour/7 Heures

490 € H. T. par jour et par personne

OBJECTIF DU STAGE

- ✚ Etudier la transmission d'entreprise à travers la fiscalité
- ✚ Savoir préparer son départ à la retraite

PROFIL DES STAGIAIRES

- ✚ Chef d'entreprise

PRE-REQUIS

- ✚ Chef d'entreprise ayant déjà de l'expérience

DEROULEMENT DU STAGE

- ✚ Les conditions de la formation (durée, date et lieu) sont spécifiées sur la feuille de présence émargées par le ou les stagiaires.

METHODE PEDAGOGIQUE

- ✚ Exposé sous forme Powerpoint et exercices sur cas pratiques

PROGRAMME DE FORMATION

MATIN :

I. INTRODUCTION

- ✚ Cession / cessation de l'EI
- ✚ Cession / cessation d'une société
- ✚ Fonds de commerce : qu'est-ce que c'est ?
- ✚ Parts sociales : qu'est-ce que c'est ?

II. EVALUATION

- ✚ Ce que vaut l'entreprise
- ✚ Les différentes façons d'évaluer l'entreprise
- ✚ La phase préparatoire à la vente



LA FISCALITE DU CEDANT

FORMATION EN PRESENTIEL

1 Jour/7 Heures

490 € H.T. par jour et par personne

III. IMPÔT SUR LES PLUS-VALUES

- ✚ Calcul de la plus-value
- ✚ Plus-value professionnelle
- ✚ Plus-value des particuliers
- ✚ Impôt sur les plus-values à long terme

IV. LE TRAITEMENT DES PLUS-VALUES

- ✚ Exonérations
- ✚ Abattements

APRES-MIDI :

V. LES PRELEVEMENTS SOCIAUX SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES

- ✚ Exonérations
- ✚ Abattements
- ✚ A qui s'adresse le régime incitatif :
 - Cessions de titres de PME souscrits ou acquis dans les 10 ans de sa création
 - Le dirigeant qui fait valoir ses droits à la retraite
 - Les cessions intrafamiliales

VI. SYNTHESE DES DIFFERENTS REGIMES DE FAVEUR

SUIVI ET EVALUATION

Chaque module comprend des exercices pratiques individuels et collectifs afin de mettre en application les théories apprises, de permettre de tracer la progression pédagogique du stagiaire, de compléter ou corriger éventuellement les connaissances et les pratiques de ce dernier et d'évaluer son autonomie.

La formation sera sanctionnée par une attestation individuelle de formation.



LA FISCALITE DU CEDANT

FORMATION EN PRESENTIEL

1 Jour/7 Heures

490 € H.T. par jour et par personne

Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.

Les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap (nous consulter) et agréées aux normes ERP. Merci de nous contacter pour que nous puissions adapter la formation souhaitée.

Mis à jour le 13 Décembre 2021